« Les régulateurs médias sont des acteurs de la consolidation démocratique » Mme Akharbach à l'Université Citoyenne de HEM

07 jan 2020

HEM
CONVICTIONS & VALEURS FORTES

HEM
BUSINESS SCHOOL
CONVICTIONS &
VALEURS FORTES
HUMILITÉ
EFFORT
INNOVATION

I. Cadre référentiel de l'évolution du mandat de la Haute Autorité
2002
2004
2005
2011
2016
HEM
BUSINESS SCHOOL

HEM
CONVICTIONS & VALEURS FORTES

HEM
BUSINESS SCHOOL

HEM
BUSINESS SCHOOL
CONVICTIONS &
VALEURS FORTES
HUMILITE
EFFORT
INNOVATION
RESPONSABILITE
ETHIQUE

Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, a mis en exergue le rôle des régulateurs des médias dans les processus de consolidation démocratique, lors

d’une conférence organisée le 07 janvier 2020 à Rabat, dans le cadre du programme de la 21ème édition de l'Université Citoyenne de la Fondation HEM.

Présentant l’expérience de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, Mme Akharbach a affirmé que la mission fondamentale du régulateur marocain est de veiller au libre exercice de la communication audiovisuelle par les opérateurs à l’abri de pressions externes pouvant provenir d’acteurs économiques, politiques, syndicaux, voire institutionnels. Cette mission a-t-elle souligné, est le soubassement philosophique de l’indépendance du régulateur.

Lors de cette conférence, Mme Akharbach a également passé en revue les attributions et actions de la HACA en faveur de la promotion des valeurs démocratiques, à travers le développement d’un paysage audiovisuel marocain pluraliste, diversifié, équitable et citoyen.

Elle a aussi présenté certaines décisions de la HACA contribuant à la consolidation du droit à l’information, notamment sa décision normative de 2018 ayant étendu la notion de pluralisme d’expression partisane pour garantir aussi le pluralisme d’opinion au sens large. La même norme édictée par la HACA permet de concilier la règle de l’équité d’accès des acteurs politiques aux médias avec le droit du citoyen à l’information pluraliste.

Mme Akharbach a résumé également le rôle du régulateur marocain en ce qui concerne la consécration dans les contenus médiatiques, des principes des Droits de l’Homme, dont entre autres la promotion de l’égalité de genre, le respect de la dignité humaine, la protection de l’enfance ou encore la lutte contre le discours de haine et d’exclusion.

Il est à noter que l’Université Citoyenne mise en place depuis 20 ans par HEM, consiste en un cycle de séminairesportant sur des thématiques managériales, économiques et sociétales, dispensés par des personnalités, des universitaires de renom et des experts internationaux.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B